



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 FEVRIER 2017

Compte-rendu de séance

Le Conseil Communautaire des Causses à l'Aubrac s'est réuni en séance ordinaire, le 21 février 2017, au siège de la Communauté de Communes à Coussergues, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul PEYRAC.

Date de la convocation : 14 février 2017.

Nombre de conseillers en exercice : 42*

* *Démission de Monsieur Serge GUIRAL (Commune de Campagnac) en date du 17/02/2017*

Coussergues, 12310 Palmas d'Aveyron, sous la présidence de M. Jean-Paul PEYRAC Président.

PRESENTS :

Séverac d'Aveyron : M. Camille GALIBERT, Mme Georgette LACOSTE, M. Raymond GUITARD, M. Alain GAL, M. Jérôme de LESCURE, Mme Florence RAYNAL, M. Christian DELMAS, Mme Mélanie BRUNET, M. Olivier DUPLESSIS de POUZILHAC, Mme Thérèse CASAGRANDE, **Laissac Séverac l'église** : M. Claude SALLES, Mme Danielle BOURREL, M. David MINERVA, M. Yves KLEIN, M. Jean-François VIDAL, **Palmas d'Aveyron** : M. Jean-Paul PEYRAC, M. Gérard LEMAIRE, Paul REDON, **Bertholène** : Mme Isabelle POIRIER, Mme Hélène VAYSSIERE, **Gaillac d'Aveyron** : M. Michel MERCADIER, **Vimenes** : Mme Nathalie RICARD, **Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac** : M. Marc BORIES, M. Jean-Pierre NIEL, M. Patrick BLANC, M. Michel BAYOL, Mme Odette LAGARRIGUE, **Castelnau de Mandailles** : M. Jean BOYER, M. Mathieu ANGLADE, **Prades d'Aubrac** : M. Roger AUGUY, **Sainte Eulalie d'Olt** : M. Christian NAUDAN, **Pierrefiche d'Olt** : M. Gérard MAJOREL, **Pomayrols** : Mme Christine VERLAGUET, **Campagnac** : M. Jean-Michel LADET, **La Capelle Bonance** : M. Jean-Louis SANNIE, **Saint Martin de Lenne** : M. Sébastien CROS, **Saint Laurent d'Olt** : M. Alain VIOULAC, M. Robert VAYSSE, **Saint Saturnin de Lenne** : M. Gérard AFFRE

POUVOIRS :

Marie-Claire COUDERC donne pouvoir à M. Alain GAL

M. Jacques MAISONABE donne pouvoir à Mme Isabelle POIRIER

ABSENT : M. Serge GUIRAL

SECRETAIRE DE SEANCE : Danielle BOURREL

PREAMBULE à l'ADOPTION DU COMPTE-RENDU ANTERIEUR

Après transmission de la notice explicative annexée à la convocation du 14 février dernier, deux observations ont été formulées par Monsieur J-M LADET, Maire de Campagnac. Ces observations ont été intégrées.

Après retranscription de ces remarques au sein du document de synthèse préparatoire au conseil communautaire, Monsieur le Président propose d'adopter le compte-rendu du conseil antérieur.

Autre observation : Monsieur Serge GUIRAL, conseiller communautaire pour la Commune de Campagnac a présenté sa démission en date du 17/02/2017. Il convient que Monsieur le Président acte cette décision en donnant réponse formelle audit conseiller.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU ANTERIEUR

Après tour de table, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

CREATION DE COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Par application des articles L 5211-1 et L2121-22 du CGCT, par renvoi aux dispositions applicables aux conseils municipaux, le conseil communautaire, pour l'exercice d'une ou plusieurs compétences, peut former des commissions chargées de préparer les délibérations en instruisant les affaires qui seront soumises au conseil.

Plusieurs réunions préalables ont pu conduire à la proposition de la création de commissions intercommunales en lien avec les compétences transférées.

Monsieur le Président propose la création des 17 commissions listées ci-après.

En outre, M. le Président est président de droit de toutes les commissions. En son absence, des Vice-Présidents de commissions peuvent le remplacer. Ils seront désignés lors de la mise en place de ces commissions.

M. le Président proposera lors de cette réunion d'installation des Commissions, les Vice-Présidences suivantes (*) :

- ♦ La conférence du territoire – JP PEYRAC
- ♦ Commission « Administration Générale, Ressources Humaines, fonctions support » - J-P PEYRAC
- ♦ Commission « Vie scolaire et périscolaire » - J-P PEYRAC
- ♦ Commission « Prospective sur les compétences et schéma de mutualisation » - C. NAUDAN(*)
- ♦ Commission « Equipements Sportifs » - C. NAUDAN(*)
- ♦ Commission « Voirie et réseaux Secs » - A. VIOULAC (*)
- ♦ Commission « Aménagement de la Haute Vallée du Lot » - A. VIOULAC (*)
- ♦ Commission « Finances » - C. DELMAS (*)
- ♦ Commission « Tourisme » - M. BORIES(*)
- ♦ Commission « Services à la Population et Vie Associative » - C. SALLES(*)
- ♦ Commission « Travaux » - S. CROS (*)
- ♦ Commission « Habitat et cadre de vie » - G. LACOSTE (*)
- ♦ Commission « Collecte et traitement des déchets » - M. MERCADIER (*)
- ♦ Commission « Culture et Patrimoine » - R. AUGUY (*)
- ♦ Commission « Communication » - F. RAYNAL (*)
- ♦ Commission « Eaux et Assainissement » - G. AFFRE (*)
- ♦ Commission « Développement économique » - C. GALIBERT (*)

Les observations appelées sont les suivantes :

- M. J-L SANNIE (Conseiller Communautaire – Commune de la Capelle Bonance) : interrogation sur la signification de la commission « Prospectives sur les compétences et schéma de mutualisation » ;

Monsieur le Président propose également une répartition des sièges au sein des commissions qui soit le reflet du territoire avec une représentation différenciée suivant la strate démographique des communes.

La répartition des sièges proposée au sein de chacune des commissions est la suivante :

- ♦ Communes de moins de 1000 habitants : 1 siège maximum

- ♦ Communes entre 1000 et 1999 habitants : 2 sièges maximum
- ♦ Communes entre 2000 et 2999 habitants : 3 sièges maximum
- ♦ Communes entre 3000 et 3999 habitants : 4 sièges maximum
- ♦ Communes de 4000 habitants et plus : 5 sièges maximum
- ♦

Les sièges dévolus à chaque commune seront occupés en priorité par des Conseillers Communautaires de ladite commune.

Les sièges laissés vacants par des conseillers communautaires peuvent être occupés par des conseillers municipaux de la même commune.

Soit un nombre maximal de 27 sièges par commission répartis comme suit :

La Capelle Bonance :	1 siège
Pomayrols :	1 siège
Vimenes :	1 siège
Pierrefiche d'OLT :	1 siège
Saint Martin de Lenne :	1 siège
Gaillac d'Aveyron :	1 siège
Saint Saturnin de Lenne :	1 siège
Sainte Eulalie d'Olt :	1 siège
Prades d'Aubrac :	1 siège
Campagnac :	1 siège
Castelnau de Mandailles :	1 siège
Saint Laurent d'Olt :	1 siège
Bertholène :	2 sièges
Palmas d'Aveyron :	2 sièges
Laissac Sévérac l'Eglise :	3 sièges
Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac :	3 sièges
Séverac d'Aveyron :	5 sièges

Le Conseil Valide la création des Commissions et la répartition des sièges.

VOTE DES MEMBRES AU SEIN DES COMMISSIONS

Chaque élu communautaire a reçu par mail la liste des commissions et peut s'y inscrire à sa convenance. Ces commissions sont également ouvertes aux conseillers municipaux intéressés. Les communes ont été destinataires de ces listes.

- Quelques changements sont opérés au sein de la composition de certaines des commissions par affinité ou pour s'ajuster sur la répartition des sièges précédemment votée : Equipements sportifs (Sébastien BOUSSAC enlevé), Voirie et Réseaux (F. CAYZAC à la place de M. AMAT), Aménagement de la HVL (C. VERLAGUET à la place de JL BROUZES et M. IMBERT), Habitat et Cadre de Vie (Mme. BOEL remplace M. VIOULAC), Eau et Assainissement (S. CROS) ; Service à la population (Mme BOURRREL remplace Mme GALTIER, Claude VIVIEN à la place de Séverine VIVIEN), culture et patrimoine (Mme Odette Lagarrigue se retire de la commission), Conférence du territoire (Ajout de Mme MARTIN et de M. AFFRE).
- Observation de Mme Florence RAYNAL sur la représentativité de la commune nouvelle de Séverac d'Aveyron face à la commune nouvelle de Laissac-Séverac l'Eglise.
Réponse de Monsieur le Président : Séverac dispose de 5 sièges et Laissac de 3 sièges, par ailleurs les commissions ne détiennent aucun pouvoir décisionnaire mais sont force de proposition auprès du Conseil Communautaire. Il est enfin tout à fait possible d'inclure d'autres membres dans la limite de la répartition votée.

Les commissions et membres désignés sont les suivants :

« Conférence du Territoire »

Nom	Prénom	Conseiller Communautaire	Conseiller Municipal	Communes
AFFRE	GERARD	X		SAINT SATURNIN DE L.

ANDRE	AUDREY		X	CAMPAGNAC
CROS	SEBASTIEN	X		SAINT MARTIN DE L.
DE LESCURE	JEROME	X		SEVERAC D'AVEYRON
GAL	ALAIN	X		SEVERAC D'AVEYRON
GALIBERT	CAMILLE	X		SEVERAC D'AVEYRON
GUITARD	RAYMOND	X		SEVERAC D'AVEYRON
LACOSTE	GEORGETTE	X		SEVERAC D'AVEYRON
MARTIN	GUY		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
MINERVA	DAVID	X		LAISSAC SEV.
PEYRAC	JEAN-PAUL	X		PALMAS D'AV.
RICARD	NATHALIE	X		VIMENET
VAYSSE	ROBERT	X		SAINT LAURENT D'OLT

« Administration Générale, Ressources Humaines, Fonctions support » :

Nom	Prénom	Conseiller Communautaire	Conseiller Municipal	Communes
BURLIGA	AIME		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
CROS	SEBASTIEN	X		SAINT MARTIN DE L.
DELMAS	CHRISTIAN	X		SEVERAC D'AVEYRON
NAUDAN	CHRISTIAN	X		STE EULALIE D'OLT
PEYRAC	JEAN-PAUL	X		PALMAS D'AV.
RAYNAL	FLORENCE	X		SEVERAC D'AVEYRON
RICARD	NATHALIE		X	VIMENET
SALLES	CLAUDE	X		LAISSAC SEV.
VISIER	ALEXANDRA		X	CAMPAGNAC

« Vie scolaire et Périscolaire » :

Nom	Prénom	Conseiller Communautaire	Conseiller Municipal	Communes
ARAGON	MONIQUE		X	SEVERAC D'AVEYRON
BAYOL	MICHEL	X		SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
BORBALAN	MARIE-LAURE		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
BOYER	JEAN	X		CASTELNAU DE M.
BRESSOLIS- GINESTY	EVELYNE		X	PALMAS D'AV.
CHANES	ANNICK		X	POMAYROLS
DELANNIS	MATHIEU		X	VIMENET
FOUET AMANS	FRANCOISE		X	LAISSAC SEV.
GUERDANE	ABDELKADER		X	SAINT LAURENT D'OLT

GUITARD	RAYMOND	x		SEVERAC D'AVEYRON
LAGARRIGUE	ODETTE	X		SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
MAJOREL	GERARD	X		PIERREFICHE D'OLT
MERCADIER	MICHEL	X		GAILLAC D'AV.
NAUDAN	CHRISTIAN	X		STE EULALIE D'OLT
PEYRAC	JEAN-PAUL	X		PALMAS D'AV.
POIRIER	ISABELLE	X		BERTHOLENE
RAYNAL	FLORENCE	X		SEVERAC D'AVEYRON
RIGAL	FRANCOISE		X	LAISSAC SEV.
SOLA	JEROME		X	SAINT MARTIN DE L.
VAYSSIERE	HELENE	X		BERTHOLENE
VISIER	ALEXANDRA		X	CAMPAGNAC

« Prospective sur les compétences et schéma de mutualisation » :

Nom	Prénom	Conseiller Communautaire	Conseiller Municipal	Communes
AGATOR	LAURENT		X	VIMENET
BELLOC	ALAIN		X	CAMPAGNAC
CROS	SEBASTIEN	X		SAINT MARTIN DE L.
DELMAS	CHRISTIAN	X		SEVERAC D'AVEYRON
GUITARD	RAYMOND	X		SEVERAC D'AVEYRON
MARTIN	GUY		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
NAUDAN	CHRISTIAN	X		STE EULALIE D'OLT
NEGRE	DANIELLE		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
NIEL	JEAN-PIERRE	X		SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
REDON	PAUL	X		PALMAS D'AV.
TRUCHETTO	CHRISTOPHE		X	LAISSAC SEV.
VIDAL	JEAN-FRANCOIS	X		LAISSAC SEV.

« Aménagement de la Haute Vallée du Lot » :

Nom	Prénom	Conseiller Communautaire	Conseiller Municipal	Communes
BORIES	MARC	X		SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
BOUSSAC	SEBASTIEN		X	CAMPAGNAC
BRUNET	MELANIE	X		SEVERAC D'AVEYRON
DELMAS	JEAN-PIERRE		X	PIERREFICHE D'OLT
IMBERT	MAURICE		X	SAINT SATURNIN DE L.
MARTIN	GUY		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
PRIVAT	HERVE		X	VIMENET
SOLIGNAC	DANIEL		X	LA CAPELLE BONANCE
TARAYRE	GERARD		X	CASTELNAU DE M.
VAYLET	PHILIPPE		X	STE EULALIE D'OLT

VERLAGUET	CHRISTINE	X		POMAYROLS
VIOULAC	ALAIN	X		SAINT LAURENT D'OLT

« Equipements Sportifs » :

Nom	Prénom	Conseiller Communautaire	Conseiller Municipal	Communes
ASTIER	DANIEL		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
BLANC	PATRICK	X		SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
BOULOUIS	CHRISTIAN		X	BERTHOLENE
CHANES	ANNICK		X	POMAYROLS
CUBIZOLLE	PASCAL		X	GAILLAC D'AV.
DE POUZILHAC	OLIVIER	X		SEVERAC D'AVEYRON
DELANNIS	MATHIEU		X	VIMENET
DELMAS	MICHEL		X	PALMAS D'AV.
FABRY	JEAN-PAUL		X	BERTHOLENE
GALIBERT	CAMILLE	X		SEVERAC D'AVEYRON
GALTIER	MIREILLE		X	LAISSAC SEV.
LABEAUME	ELIANE		X	CAMPAGNAC
MARTY	FRANCOIS		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
MINERVA	DAVID	X		LAISSAC SEV.
MOLINIER	JEAN-CLAUDE		X	SEVERAC D'AVEYRON
NAUDAN	CHRISTIAN	X		STE EULALIE D'OLT
ROUS	FLORENCE		X	LAISSAC SEV.
SOLA	JEROME		X	SAINT MARTIN DE L.
TOURETTE	PIERRE		X	PALMAS D'AV.
VAYSSE	ROBERT	X		SAINT LAURENT D'OLT

« Voirie et Réseaux secs » :

Nom	Prénom	Conseiller Communautaire	Conseiller Municipal	Communes
ANGLADE	MATHIEU	X		CASTELNAU DE M.
ASTIER	DANIEL		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
AUGUY	RAYMOND		X	STE EULALIE D'OLT
BOUSSAC	SEBASTIEN		X	CAMPAGNAC
BROUZES	JEAN-LOUIS		X	POMAYROLS
CAYZAC	FRANCIS		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
CAZES	JEAN-FRANCOIS		X	PALMAS D'AV.
CHAUCHARD	BENOIT	X		BERTHOLENE
COSTES	ROGER		X	SEVERAC D'AVEYRON
COVINHES	ARNAUD		X	SEVERAC D'AVEYRON

CROS	SEBASTIEN	X		SAINT MARTIN DE L.
DE LESCURE	JEROME	X		SEVERAC D'AVEYRON
DELTOUR	STEPHANE		X	SEVERAC D'AVEYRON
GAL	ALAIN	X		SEVERAC D'AVEYRON
IMBERT	MAURICE		X	SAINT SATURNIN DE L.
KLEIN	YVES	X		LAISSAC SEV.
LACAZE	FRANCOIS		X	GAILLAC D'AV.
LAYRAL	EMILE		X	LAISSAC SEV.
MAISONABE	JACQUES	X		BERTHOLENE
MERCADIER	JEAN-MARC		X	PRADES D'AUBRAC
NIEL	JEAN-PIERRE	X		SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
SIMON	CLAUDE		X	VIMENET
TOURETTE	PIERRE		X	PALMAS D'AV.
VIOULAC	ALAIN	X		SAINT LAURENT D'OLT
SANNIE	JEAN-LOUIS	X		LA CAPELLE BONANCE

« Finances » :

Nom	Prénom	Conseiller Communautaire	Conseiller Municipal	Communes
AGATOR	LAURENT		X	VIMENET
BAYOL	MICHEL	X		SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
BELLOC	ALAIN		X	CAMPAGNAC
BORIES	MARC	X		SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
BOULOUIS	CHRISTIAN		X	BERTHOLENE
BOYER	JEAN	X		CASTELNAU DE M.
DELMAS	CHRISTIAN	X		SEVERAC D'AVEYRON
GAILLARD	GUY		X	POMAYROLS
GALIBERT	CAMILLE	X		SEVERAC D'AVEYRON
GUITARD	RAYMOND	X		SEVERAC D'AVEYRON
GUITARD	JOEL		X	SEVERAC D'AVEYRON
LADET	ROBERT		X	LA CAPELLE BONANCE
MAISONABE	JACQUES	X		BERTHOLENE
MARTY	NATHALIE		X	SEVERAC D'AVEYRON
MERCADIER	MICHEL	X		GAILLAC D'AV.
NAUDAN	CHRISTIAN	X		STE EULALIE D'OLT
NIEL	JEAN-PIERRE	X		SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
REDON	PAUL	X		PALMAS D'AV.
VALENTIN	OLIVIER		X	LAISSAC SEV.
VIDAL	JEAN-FRANCOIS	X		LAISSAC SEV.
VIOULAC	ALAIN	X		SAINT LAURENT D'OLT

« Tourisme » :

Nom	Prénom	Conseiller Communautaire	Conseiller Municipal	Communes
-----	--------	-----------------------------	-------------------------	----------

ADAM	LAURENCE		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
ANDRE	AUDREY		X	CAMPAGNAC
AUGUY	ROGER	X		PRADES D'AUBRAC
BANIDES	BERNADETTE		X	STE EULALIE D'OLT
BORBALAN	MARIE-LAURE		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
BORIES	MARC	X		SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
BOYER	JEAN	X		CASTELNAU DE M.
CASAGRANDE	THERESE	X		SEVERAC D'AVEYRON
CHANES	ANNICK		X	POMAYROLS
CHARLES	CECILE		X	SAINT SATURNIN DE L.
CHASSALY	CECILE		X	PALMAS D'AV.
DE POUZILHAC	OLIVIER	X		SEVERAC D'AVEYRON
DELMAS	CHRISTIAN	X		SEVERAC D'AVEYRON
FOUET AMANS	FRANCOISE		X	LAISSAC SEV.
GALTIER	MIREILLE		X	LAISSAC SEV.
GASSER- GIROU	AUGUSTINE		X	SAINT MARTIN DE L.
GROUSSET	PHILIPPE		X	SAINT LAURENT D'OLT
GUITARD	JOEL		X	SEVERAC D'AVEYRON
RAYNAL	FLORENCE	X		SEVERAC D'AVEYRON
RICARD	NATHALIE		X	VIMENET
SOLIGNAC	ANDRE		X	GAILLAC D'AV.
SOULERY	ROBERT		X	PALMAS D'AV.

« Services à la Population et Vie Associative » :

Nom	Prénom	Conseiller Communautaire	Conseiller Municipal	Communes
AUGUY	SOLANGE		X	SEVERAC D'AVEYRON
BEGARANI	MICHELE		X	PALMAS D'AV.
BORBALAN	MARIE-LAURE		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
BOURREL	DANIELLE	X		LAISSAC SEV.
BREFUEL	ALAIN		X	PALMAS D'AV.
COUDERC	MARIE-CLAIRE	X		SEVERAC D'AVEYRON
COUESNON	FRANCOISE		X	BERTHOLENE
DELHEURE	JOELLE		X	SEVERAC D'AVEYRON
FORESTIER	MARIE-JOSE		X	BERTHOLENE
GRAZELLES	NICOLE		X	VIMENET
LABEAUME	ELIANE		X	CAMPAGNAC
LAGARRIGUE	ODETTE	X		SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
LAURIOL	NATHALIE		X	SAINT LAURENT D'OLT
LIEB	MONIQUE		X	GAILLAC D'AV.
MAS RIGAL	MICHELE		X	SEVERAC D'AVEYRON
MERCADIER	MARIE-FRANCE		X	STE EULALIE D'OLT
NEGRE	DANIELLE		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
POURCEL	ANDRE		X	PRADES D'AUBRAC
RIGAL	FRANCOISE		X	LAISSAC SEV.
SALLES	CLAUDE	X		LAISSAC SEV.

SOLA	JEROME		X	SAINT MARTIN DE L.
VIVIEN	CLAUDINE		X	SEVERAC D'AVEYRON

« Travaux » :

Nom	Prénom	Conseiller Communautaire	Conseiller Municipal	Communes
AFFRE	GERARD	X		SAINT SATURNIN DE L.
AGATOR	LAURENT		X	VIMENET
ASTIER	DANIEL		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
AUGUY	RAYMOND		X	STE EULALIE D'OLT
BONIFACY	ALAIN		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
BOUSSAC	SEBASTIEN		X	CAMPAGNAC
BROUZES	JEAN-LOUIS		X	POMAYROLS
BURLIGA	AIME		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
CAUSSE	OLIVIER		X	BERTHOLENE
COSTES	ROGER		X	SEVERAC D'AVEYRON
CROS	SEBASTIEN	X		SAINT MARTIN DE L.
DA SILVA	FERNAND		X	LAISSAC SEV.
DURAND	GERARD		X	GAILLAC D'AV.
GAL	ALAIN	X		SEVERAC D'AVEYRON
GAL	DANIEL		X	SEVERAC D'AVEYRON
KLEIN	YVES	X		LAISSAC SEV.
MOLINIER	JEAN-CLAUDE		X	SEVERAC D'AVEYRON
PEYRAC	THIERRY		X	LAISSAC SEV.
REDON	PAUL	X		PALMAS D'AV.
SOLIGNAC	EUGENIE		X	LA CAPELLE BONANCE
SOULERY	ROBERT		X	PALMAS D'AV.
TERRAL	SERGE		X	BERTHOLENE
VIOULAC	ALAIN	X		SAINT LAURENT D'OLT

« Habitat et cadre de vie » :

Nom	Prénom	Conseiller Communautaire	Conseiller Municipal	Communes
AYRAL	CLAIRE		X	LAISSAC SEV.
BERNAD	SANDRINE		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
BOEL	MARYSE		X	SAINT LAURENT D'OLT
CONSTANS	HELENE		X	PALMAS D'AV.
CORREY	CHANTAL		X	PRADES D'AUBRAC
DELTRUEL	CORINNE		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
GAL MULLER	MARIE-HELENE		X	SEVERAC D'AVEYRON
GALIBERT	CAMILLE	X		SEVERAC D'AVEYRON
LABEAUME	ELIANE		X	CAMPAGNAC

LACOSTE	GEORGETTE	X		SEVERAC D'AVEYRON
MAS RIGAL	MICHELE		X	SEVERAC D'AVEYRON
RATHIER	SEBASTIEN		X	VIMENET
SAINT BEAUZEL	LAURENT		X	GAILLAC D'AV.
TABART	SIMON		X	SEVERAC D'AVEYRON
VANACHTER	VERONIQUE		X	LAISSAC SEV.

« Communication » :

Nom	Prénom	Conseiller Communautaire	Conseiller Municipal	Communes
ANDRE	AUDREY		X	CAMPAGNAC
AUGUY	ROGER	X		PRADES D'AUBRAC
BERNAD	SANDRINE		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
BOURREL	DANIELLE	X		LAISSAC SEV.
CROS	MERYL		X	GAILLAC D'AV.
DE POUZILHAC	OLIVIER	X		SEVERAC D'AVEYRON
LEMOUZY	JEROME		X	PALMAS D'AV.
MARCILHAC	PIERRE		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
MASSEZ	ELEONORE		X	SEVERAC D'AVEYRON
RAYNAL	FLORENCE	X		SEVERAC D'AVEYRON
RICARD	NATHALIE		X	VIMENET
RIVAS	EMILIE		X	SAINT MARTIN DE L.
VAYSSE	ROBERT	X		SAINT LAURENT D'OLT

Commission « Collecte et traitement des déchets » :

Nom	Prénom	Conseiller Communautaire	Conseiller Municipal	Communes
ANDRE	AUDREY		X	CAMPAGNAC
ANGLARS	EMMANUEL		X	SEVERAC D'AVEYRON
BALITRAND	MICHEL		X	SAINT LAURENT D'OLT
BLANC	PATRICK	X		SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
BROUZES	JEAN-LOUIS		X	POMAYROLS
BRUNET	MELANIE	X		SEVERAC D'AVEYRON
GINESTY- BRESSOLIS	EVELYNE		X	PALMAS D'AV.
KLEIN	YVES	X		LAISSAC SEV.
LAUR	CATHERINE		X	SEVERAC D'AVEYRON
MARTIN	GUY		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
MERCADIER	MICHEL	X		GAILLAC D'AV.
POIRIER	ISABELLE	X		BERTHOLENE
PRIVAT	HERVE		X	VIMENET
SANNIE	JEAN-LOUIS	X		LA CAPELLE BONANCE
SOULIE	JEAN-LOUIS		X	PALMAS D'AV.
VAYSSIERE	HELENE	X		BERTHOLENE

VANACHTER	VERONIQUE		X	LAISSAC SEV.
VERLAGUET	MICHEL		X	STE EULALIE D'OLT
VIDAL	JEAN-FRANCOIS	X		LAISSAC SEV.

« Culture et Patrimoine » :

Nom	Prénom	Conseiller Communautaire	Conseiller Municipal	Communes
AGATOR	LAURENT		X	VIMENET
AUGUY	ROGER	X		PRADES D'AUBRAC
BAYOL	MICHEL	X		SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
CASAGRANDE	THERESE	X		SEVERAC D'AVEYRON
CHANES	ANNICK		X	POMAYROLS
CHARLES	CECILE		X	SAINT SATURNIN DE L.
CHASSALY	CECILE		X	PALMAS D'AV.
DE POUZILHAC	OLIVIER	X		SEVERAC D'AVEYRON
FOUET AMANS	FRANCOISE		X	LAISSAC SEV.
LAUR	CATHERINE		X	SEVERAC D'AVEYRON
LAURIOL	NATHALIE		X	SAINT LAURENT D'OLT
LIEB	MONIQUE		X	GAILLAC D'AV.
MASSEZ	ELEONORE		X	SEVERAC D'AVEYRON
MERCADIER	MARIE-FRANCE		X	STE EULALIE D'OLT
NEGRE	DANIELLE		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
PHILIPPE	FLORENCE		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
RIGAL	FRANCOISE		X	LAISSAC SEV.
TARAYRE	GERARD		X	CASTELNAU DE M.
TORDEUX	ALINE		X	LAISSAC SEV.
VISIER	ALEXANDRA		X	CAMPAGNAC

« Eaux et Assainissement » :

Nom	Prénom	Conseiller Communautaire	Conseiller Municipal	Communes
AFFRE	GERARD	X		SAINT SATURNIN DE L.
BELLOC	ALAIN		X	CAMPAGNAC
BONIFACY	ALAIN		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
BORIES	XAVIER		X	CASTELNAU DE M.
BOULOUIS	CHRISTIAN		X	BERTHOLENE
CAYZAC	PHILIPPE		X	LA CAPELLE BONANCE
COSTES	ROGER		X	SEVERAC D'AVEYRON
DURAND	GERARD		X	GAILLAC D'AV.
FABRY	MARTHE		X	BERTHOLENE
GAL	ALAIN	X		SEVERAC D'AVEYRON
LEMAIRE	GERARD	X		PALMAS D'AV.
MINERVA	DAVID	X		LAISSAC SEV.
NIEL	JEAN-PIERRE	X		SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
ROUSSEL	DANIEL		X	SAINT MARTIN DE L.
ROZIERES	JEAN-MARC		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
SIMON	CLAUDE		X	VIMENET
SOLIGNAC	JACQUES		X	STE EULALIE D'OLT

VAYSSIE	LUCIEN		X	SAINT LAURENT D'OLT
VERLAGUET	CHRISTINE	X		POMAYROLS
VIDAL	JEAN-FRANCOIS	X		LAISSAC SEV.

« Développement économique » :

Nom	Prénom	Conseiller Communautaire	Conseiller Municipal	Communes
AGATOR	LAURENT		X	VIMENET
ANDRE	AUDREY		X	CAMPAGNAC
ANGLARS	EMMANUEL		X	SEVERAC D'AVEYRON
BERGONNIER	PATRICK		X	SAINT LAURENT D'OLT
BLANC	PATRICK	X		SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
BORIES	MARC	X		SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
CLAUSEL DE C.	BERTRAND		X	PALMAS D'AV.
CLAUZEL	FRANCOIS		X	STE EULALIE D'OLT
DA SILVA	FERNAND		X	LAISSAC SEV.
GALIBERT	CAMILLE	X		SEVERAC D'AVEYRON
LANCIEN	CELINE		X	SEVERAC D'AVEYRON
LIBOUREL	PHILIPPE		X	LAISSAC SEV.
MAJOREL	JEAN-BASTIEN		X	SEVERAC D'AVEYRON
MARCILHAC	PIERRE		X	SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
MERCADIER	MICHEL	X		GAILLAC D'AV.
MOLINIE	MICHEL		X	SEVERAC D'AVEYRON
PUEL	JEAN-LOUIS		X	LAISSAC SEV.

NB : le 28 février prochain aura lieu l'installation des Commissions et la désignation des Vice-Présidences de chacune des commissions précitées.

ENVELOPPE INDEMNITAIRE GLOBALE DES ELUS

Un comparatif a été établi entre le montant global cumulé des indemnités perçues par les Présidents et Vice-Présidents des anciennes collectivités et le montant réel perçu :

Anciennes CC	Montants Annuels Max	Montants Appliqués
Laissac. 1 Pdt + 3 VP	41398	26499
St Geniez. 1 Pdt +6 VP	48924	48924
Campagnac. 1 Pdt + 4 VP	37283	0
Sévérac. 1 Pdt + 5 VP	56452	44500
TOTAL	184 056,84	119 923,00

M. le Président expose le calcul de l'enveloppe annuelle indemnitaire maximale dans la strate de population de 10 000 à 19 999 € hab =
22 372,03 € (Président) + 9 467,39 € X 8 Vice-Présidents = **98 111,15 € annuels maximum**

Le nombre de 8 vice-Présidents pris en compte dans le calcul précédent est déterminé de la façon suivante : 37 membres (car l'accord local augmentant le nombre de Conseillers à 42 n'est pas retenu pour le calcul) X 20% = 7,4 = 8 Vice-Présidents (arrondi à l'entier supérieur).

Observation de M. J-M LADET – repris par M. M. BORIES : le comité de pilotage avait proposé une somme de 70 000 € d'où un écart de plus de 27 500 € avec cette nouvelle proposition.

Monsieur le Président indique que cette somme a préalablement été actée par le bureau.

Proposition d'affectation de l'enveloppe indemnitaire

Les Vice-Présidents peuvent être indemnisés s'ils détiennent une délégation du Président.

La répartition proposée est la suivante.

Fonction	Taux en % de l'indice brut 1015 - IM 821	Indemnités brute mensuelle en euros
Président	48,75%	1864,33
1^{er} Vice-Président	26,15%	1000
2 ^{ème} Vice-Président	20,63%	788,95
3 ^{ème} Vice-Président	20,63%	788,95
4 ^{ème} Vice-Président	10,72%	410
5 ^{ème} Vice-Président	10,72%	410
6 ^{ème} Vice-Président	10,72%	410
7 ^{ème} Vice-Président	10,72%	410
8 ^{ème} Vice-Président	10,72%	410
9 ^{ème} Vice-Président	10,72%	410
10 ^{ème} Vice-Président	10,72%	410
11 ^{ème} Vice-Président	10,72%	410
12 ^{ème} Vice-Président	10,72%	410
	<i>Par mois =</i>	8132,23
	<i>Par an =</i>	97586,76

Monsieur J-L SANNIE s'interroge sur la clé de répartition entre l'indemnité allouée aux premiers VP et les suivants en indiquant souhaiter une « répartition plus équitable » entre chacun.

Monsieur le Président justifie cet écart – tout en confirmant la règle légale de calcul en la matière – par l'importance des délégations et donc des responsabilités détenues par les premiers vice-présidents.

Intervention de M. C. SALLES indiquant trouver cette répartition « tout à fait équitable ».

VOTE (41 votants = 32+3+6) :

Pour : 32

Abstention : 3

Contre : 6

Monsieur R. VAYSSE pose la question – reprise par d'autres membres du conseil - de l'éventuelle prise en charge des frais de déplacements pour les autres membres du bureau. Cette demande avait déjà été soulevée lors de réunions précédentes.

Cette indemnisation est rendue possible sur la base de la production d'un état de frais – pour les seules réunions de bureau – dont le budget annuel a été estimé à 1 129.20 €.

Intervention de M M. BORIES sur l'indemnisation des membres des commissions.

Intervention de M. D. MINERVA sur l'opportunité du co-voiturage – reprise par Mme Nathalie RICARD.
Intervention de M. M. BAYOL : « notion de service public ».

VOTE (recomptage à plusieurs reprises – non fiable) : après plusieurs recomptages, la proposition de reversement des frais de déplacement est finalement rejetée.

CREATION D'UN SIEGE « AUTRE MEMBRE » AU SEIN DU BUREAU

Il est proposé de créer un siège supplémentaire « autre membre » pour augmenter le nombre d'élus au sein du bureau de 19 à 20 membres.

M. Marc BORIES propose la candidature M. J-M LADET.

Après votre à bulletin secret, M. J-M LADET est élu en tant que 20^{ème} membre du bureau :

VOTE :

Pour :	26
Blancs :	12
M. BORIE :	1
M. BLANC :	1
Nul :	1

DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DES STRUCTURES ET ORGANISMES EXTERIEURS

Sont élus - après proposition du Président – les membres suivants au sein de :

T : titulaire / S : suppléant

SYDOM : MM. SANNIE et MERCADIER (2 T) et M. BOYER et Mme COUDERC (2 S)

SMICA : M. DELMAS (1 T)

SCOT Centre Ouest : MM. PEYRAC, NAUDAN, VIOULAC, Mme LACOSTE (4 T)

AVEYRON EXPANSION : C. DELMAS (1 T)

SM Séverac Carrefour de l'Aveyron : MM. DELMAS, GAL, GUITARD (3 T), Mme LACOSTE, MM. DE LESCURE et Mme RAYNAL (3 S)

SYNDICAT A75 : M. GAL (1 T)

VOTE : adopté à l'unanimité

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Sont élus – sur proposition du Président – Un Président habilité à signer les marchés et 5 titulaires et 5 suppléants pour la constitution de la Commission d'Appel d'Offres :

Président de la Commission : M. JP PEYRAC

(T)	(S)
C. DELMAS	C. GALIBERT
A. VIOULAC	A. GAL (et non F. RAYNAL)
S. CROS	G. AFFRE
M. MERCADIER	C. SALLES
C. NAUDAN	M. BORIES

VOTE : adopté à l'unanimité

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE RIPPER

Monsieur le Président indique que la Commune de Séverac d'Aveyron emploie un agent en contrat à durée déterminée en qualité de RIPPER en remplacement d'un agent en retraite. La compétence ayant été transférée à la Communauté de communes, il conviendrait :

- ♦ de créer un emploi permanent d'adjoint technique C1, à compter du 1^{er} mai 2017 à 35H.
- ♦ de conventionner avec la Commune de Séverac pour lui rembourser les salaires de cet agent du 01/01/2017 jusqu'à sa nomination stagiaire.

VOTE : adopté à l'unanimité

CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Monsieur le Président indique la nécessité de créer un emploi d'adjoint administratif afin de « renforcer » l'équipe de la nouvelle intercommunalité et de faire face à la charge de travail induite par la nouvelle organisation et fusion.

Le contexte est le suivant : Mme Françoise ALBERT (CC Lot et Serre à hauteur de 1 J par semaine) part en retraite en septembre 2017. Mme Sylvie CASTAN (DGS à Séverac) ne peut être mise à disposition de la CC des Causses à l'Aubrac car elle occupe un emploi fonctionnel. Enfin, Mme Anne-Laure TROCELLIER (CC Lot et Serre) a fait part de sa démission pour le mois d'avril.

La Communauté de Communes se retrouve ainsi en sous-effectif administratif. Pour renforcer l'équipe, il est proposé de créer un emploi d'adjoint administratif C1, à 35 H (CDD de 3 ou 6 mois pour besoin occasionnel pouvant aboutir à un emploi permanent), pour effectuer les missions suivantes : accueil (dont téléphone), scan des factures, classement du courrier, saisie de courriers, comptabilité et autres tâches subséquentes...

Monsieur J-M LADET pose la question quant au devenir de la maison des services publics de Campagnac, rattachée aux compétences de l'ex CC Lot et Serre depuis sa création : il rappelle la réelle activité de cette dernière.

Monsieur le Président propose de reprendre cette compétence au niveau de la CC des Causses à l'Aubrac et d'aborder ce dossier lors de la prochaine commission des Services à la Population et Vie Associative présidée par M. Claude SALLES.

VOTE : adoptés à l'unanimité

DELEGATION POUR RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS

Il s'agit ici de simplifier les démarches de recrutement d'agents contractuels en autorisant Monsieur le Président à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles (accroissement temporaire d'activité ou accroissement saisonnier d'activité). Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

Monsieur J-M LADET réaffirme la nécessité s'agissant des emplois saisonniers afférents à l'activité des équipements sportifs dont piscines, du choix de ces derniers par le Maire concerné.

Monsieur le Président indique que les Maires seront consultés pour les candidatures.

VOTE : adopté à l'unanimité

ADHESION AU CNAS

Les dépenses afférentes aux prestations sociales ont un caractère obligatoire depuis 2007. Il s'agit ainsi pour la CC des Causses à l'Aubrac de souscrire au CNAS (Comité National d'Action Sociale) permettant d'offrir divers avantages « sociaux » au personnel. Le coût est pris en charge par l'employeur.

Désignation du référent : M. BAYOL

VOTE : adopté à l'unanimité

OUVERTURES DE CREDITS PAR ANTICIPATION AU VOTE DU BUDGET

Monsieur le Président, par anticipation au vote du budget et pour pouvoir mandater des dépenses engagées propose d'ouvrir les crédits suivants :

- ♦ Travaux et équipements au siège de la Communauté de Communauté :
- ♦
 - menuiserie : 12 507.30 € TTC
 - matériel informatique : 4 ordinateurs 5 600 € TTC et un serveur à 12 460.00 € TTC
 - mobilier : 2000.00 €
 - électricité : 4 000.00 €
 - Arrondi à 40 000.00 € TTC**
- ♦ Achat de matériel et outillages techniques suite au vol dans les ateliers à Laissac : 5 000.00 €
- ♦ Versement d'acomptes de subventions aux OT de Laissac et de Séverac : 20 000.00 € par OT.

VOTE : adopté à l'unanimité

ASSUJETTISSEMENT à LA TVA DE L'ENSEMBLE DES BUDGETS ANNEXES DES ZONES ET DE L'ATELIER RELAIS

Monsieur le Président indique les détails techniques quant à pouvoir télé-déclarer la TVA au 1^{er} trimestre 2017 au service des impôts, et pour cela la nécessité de délibérer pour assujettir à la TVA les budgets suivants transférés des anciennes intercommunalités : ZAE des Combes, bâtiment relais Ste Eulalie, Extension de la ZA de Saint Geniez, ZA du Tumulus 2 à Pierrefiche, ZA du Lauradou à St Saturnin de Lenne.

VOTE : adopté à l'unanimité

CREATION DES TROIS BUDGETS ANNEXES POUR LES ZAE DE SEVERAC D'AVEYRON ET ASSUJETTISSEMENT à LA TVA

Monsieur le Président indique que les budgets annexes de la commune de Séverac d'Aveyron ne sont pas transférés automatiquement vers la nouvelle intercommunalité comme ceux des 3 anciennes communautés de communes.

Il conviendrait donc de créer les 3 budgets annexes suivants et de les assujettir à la TVA :

- ♦ ZAE les Marteliez
- ♦ ZA de la Tricouse
- ♦ ZAE le Plâ d'Aveyron

Il est indiqué que les écritures, transferts des biens en plein propriété seront réalisés ultérieurement.

VOTE : adopté à l'unanimité

RATTACHEMENT DES DEPENSES LIEES AUX DECHETS SUR LE BUDGET GENERAL

Monsieur le Président indique que les CC des Pays d'Olt et d'Aubrac et du Laissagais intégraient les dépenses « OM déchets » dans leur budget général. Inversement, la CC Lot et Serre disposait d'un budget annexe distinct ainsi que la commune de Séverac d'Aveyron.

Suite à une réunion technique avec les Trésoriers de St Geniez et de Séverac, il est proposé de ne pas dissocier le service déchets du budget général. Pour autant, les dépenses et les recettes ne seront pas noyées dans la masse car elles seront identifiables au travers des fonctions et de la comptabilité analytique (services).

Si ce choix est retenu, il conviendra de délibérer pour :

- ♦ supprimer le budget annexe OM transféré de la CC Lot et Serre à la CC des Causses à l'Aubrac.
- ♦ intégrer les dépenses des services déchets « Lot et Serre » et « Commune de Séverac d'Aveyron » au budget général.

VOTE : adopté à l'unanimité

CONVENTION AVEC L'Agence de l'Eau Adour Garonne : OPERATION GROUPEE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF POUR LE FINANCEMENT D'INSTALLATIONS ANC

Monsieur le Président indique l'opportunité de conventionner avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne afin d'aider à l'implantation d'installations d'assainissement non collectif chez 29 particuliers identifiés sur le périmètre de l'ancienne Communauté de Communes des Pays d'Olt et d'Aubrac.

L'intérêt pour ces derniers est de bénéficier d'une aide maximale de 4200 € par installation (soit 80% d'un montant de travaux de 5 250.00 € HT).

Par ailleurs, la Communauté de Communes recevra en compensation pour l'animation de ce dispositif et l'instruction de ces 29 dossiers d'un montant de 300 € x 29 dossiers soit 8 700 €.

VOTE : adopté à l'unanimité

COMPETENCE PLU/PLUi

Monsieur le Président rappelle que les communautés de communes existantes à date de publication de loi ALUR (le 26 mars 2014), et celles créées ou issues d'une fusion après cette date, et qui ne sont pas compétentes en matière de PLU, le deviennent le lendemain de l'expiration d'un délai de 3 ans suivant la publication de la loi ALUR, soit le 27 mars 2017.

SAUF si, dans les 3 mois précédant le terme du délai de 3 ans (soit du 26 décembre 2016 au 26 mars 2017), au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent.

Il s'agit d'une information pour laquelle les communes auront à délibérer pour conserver cette compétence.

CONTRATS D'ASSURANCE

Groupama au travers de contrats VILLASSUR assurait les bâtiments des anciennes communautés de communes et ceux de la commune de Séverac d'Aveyron.

Monsieur le Président indique l'opportunité – afin de réaliser une économie substantielle – de reconduire ce contrat auprès de GROUPAMA selon une cotisation ramenée à 15 794 € (au lieu de 17 295 €). Cette somme intègre également l'assurance spécifique « Garden » souscrite par la CC Lot et Serre s'agissant de l'atteinte à l'environnement pour sa déchetterie.

Idem s'agissant du contrat pour la flotte automobile (cotisation de 10 180 € ramenée à 8 360 €).

VOTE : adopté à l'unanimité

ACTES D'APPORT AU FICHER IMMOBILIER DES PROPRIETES DES ANCIENNES COMMUNAUTES A LA NOUVELLE COMMUNAUTE.

Monsieur le Président indique la très grande nécessité d'agir dès maintenant pour permettre la vente des lots des Zones d'Activités transférées, en l'autorisant à engager les procédures de rédaction d'actes d'apport au fichier immobilier de ces anciens biens à la nouvelle intercommunalité et à signer ces actes.

VOTE : adopté à l'unanimité

AVIS SUR LE PPRI DE LA VALLEE DE L'AVEYRON

Rapporteur : Monsieur Michel MERCADIER

Cela fait suite à un courrier adressé par le Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont au Directeur de la DDT suite à une réunion ayant eu lieu à Bertholène. L'enjeu est notamment la révision du PPRI avec prise en compte de nouvelles données hydrogéologiques et hydromorphologiques, des aménagements pouvant influencer sur l'aléa inondations (RN en 2X2 voies), gestion de la ripisylve et coupe de bois.....

Seules les communes suivantes sont concernées : Laissac-Séverac l'Eglise, Palmas, Bertholène, Montrozier et Gaillac

Monsieur le Président propose de donner un avis de principe à ce plan de prévention sur la base des éléments évoqués par M. MERCADIER et repris au sein de la notice explicative.

VOTE : adopté à unanimité

PARTICIPATION A UN CENTRE DE RESSOURCES POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES EPCI A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE ECONOMIE

Monsieur le Président rappelle les termes de la loi NOTRE qui a transféré la compétence « économie » aux régions et aux intercommunalités.

Intervention de Monsieur Camille GALIBERT suite à l'assemblée restreinte ayant eu cours le 13 février dernier.

S'agissant donc de l'avenir de l'agence départementale AVEYRON EXPANSION au regard du repositionnement de la Région en tant que chef de fil du développement économique, il avait été proposé aux intercommunalités au mois de novembre dernier d'adhérer à un « outil mutualisé de proximité » permettant au Département et collectivités concernées d'interagir sur le plan économique.

Monsieur le Président propose aux membres du conseil communautaire de formuler un avis de principe pour l'adhésion à ce centre de ressources commun permettant un exercice conjoint et solidaire de la compétence économie au niveau départemental.

Ceci dans l'attente de possibles évolutions dans ce domaine.

VOTE :

Pour : 40

Abstention : 1

QUESTIONS DIVERSES

- **Information : décision d'ester en justice et désignation de Me PADAILLE, Avocat à Millau, s'agissant des désordres constatés sur la Maison Médicale de Laissac (référé d'heure à heure) ;**
- **Opposition au transfert de pouvoirs de police spéciale des Maires au Président : selon modèle adressé par mail le jeudi 16/02/2017 ;**
- **Logo : proposition et présentation ;**

Indication sur les dispositifs des contrats de ruralité, jonction des territoires PETR du Haut Rouergue, PNRGC, SCOT Centre Ouest (3 mois à compter du 1^{er} janvier 2017 pour se prononcer)

- **Question de M. J-L SANNIE, Conseiller Communautaire et Maire de la Capelle Bonance quant à une éventuelle MOD intercommunale pour la réfection de la salle des fêtes de sa commune ; La Commission travaux sera chargée de ce dossier.**
- **Association de Défense des Animaux (A.D.A) : intervention de M. MERCADIER quant à une prochaine réflexion à mener sur le sujet.**